

Paris, le 3 novembre 2025

EBD : Appel à l'union de la profession pour que l'AMO soit payeur unique.

Au bout de 6 mois de mise en pratique du nouvel EBD, le constat est sans appel.
Le système mis en place depuis avril ne fonctionne pas.
Il est donc nécessaire de s'unir face à cet échec.

La victoire sur ce dossier ne se fera qu'avec un soutien plein et entier de la profession. Et ceci passera, dans un premier temps, par une action commune et coordonnée de l'ensemble des syndicats.

Dans cette optique, le SFCD et l'UNION DENTAIRE appellent la profession à suivre leurs actions :

- SFCD : Signature de la pétition - EBD : pour que l'assurance maladie obligatoire redevienne notre interlocuteur unique <https://www.change.org/p/ebd-pour-que-l-assurance-maladie-obligatoire-redevienne-notre-interlocuteur-unique>
- UD : Soignant D'abord : faire les soins prioritaires hors 1/3 payant mutuelle complémentaire (problèmes et sans garantie) et ne réserver l'EBD que pour les patients CSS ou sans mutuelle <https://www.union-dentaire.com/actualite/soignant-dabord-5270/>

La seule solution, pour aujourd'hui et demain, c'est l'AMO comme payeur unique, pour la protection des patients et la sérénité des chirurgiens-dentistes.]



Nathalie DELPHIN
Présidente du SFCD



Franck MOUMINOX,
Président de l'Union-Dentaire.